



Municipalité de Chartierville
27, rue St-Jean-Baptiste
Chartierville, Qc JOB 1K0

AVIS PUBLIC
(en vertu de l'article 126 de la LAU)

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

QUE le Conseil municipal a adopté à sa séance ordinaire du 4 novembre 2024 le projet de règlement numéro 2024-07;

QUE le projet de règlement no. 2024-07 modifiant le règlement de lotissement 102-2001 afin de revoir à la baisse l'emprise des rues ;

QUE ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 2 décembre 2024, à compter de 18 h 15, dans la salle du conseil située au 27, rue St-Jean-Baptiste, à Chartierville;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet ;

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 27, rue St-Jean-Baptiste, à Chartierville pendant les heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ainsi que sur le site internet (www.chartierville.ca).

Donné à Chartierville, ce 8 novembre 2024.

Pamela Blais, Directrice générale et greffière-trésorière